



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Augmentation des cas de cancer

Question écrite n° 21551

Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'augmentation des cas de cancer. Un rapport de juillet 2019 de l'Institut national du cancer (INCA) révèle que le « nombre de nouveaux cas a augmenté de 65 % chez l'homme entre 1990 et 2018 (124 000 et 204 600 cas estimés respectivement), et de 93 % chez la femme (91 800 et 177 400) ». L'augmentation du nombre de cas chez les hommes est essentiellement liée à l'augmentation de la population (20 %) et à son vieillissement (39 %) tandis que la part attribuable à l'accroissement du risque de cancer est de 6 %. Le constat est différent chez les femmes pour lesquelles l'augmentation de 93 % se décompose en 45 % liés à l'accroissement du risque de cancer et 25 % et 23 % pour l'augmentation et le vieillissement de la population. Elle lui demande dans quelles mesures le Gouvernement a pris en compte ces disparités et l'ensemble de ces résultats afin d'y remédier.

Texte de la réponse

En 2018, en France métropolitaine, le nombre de nouveaux cas de cancers est estimé à 204 600 chez l'homme et à 177 400 chez la femme. Le nombre de décès par cancer est estimé à 89 600 chez l'homme et à 67 800 chez la femme. La part des décès attribuables au cancer est en recul : - 54 % chez l'homme et - 25 % chez la femme. Chez la femme, le cancer du sein est la première cause de décès par cancer (12 146 décès) devant le cancer du poumon (10 356 décès) et le cancer colorectal (7 908 décès). L'incidence est à nouveau en augmentation sur la période récente 2010 – 2018. En revanche la mortalité entre 1990 et 2018 est en constante diminution. Elle est liée à des avancées thérapeutiques majeures et à des diagnostics réalisés à un stade plus précoce. Le cancer du sein est une maladie multifactorielle. Certains facteurs hormonaux, la diminution du nombre d'enfants par femme ou encore la prévalence de l'obésité ont évolué de façon défavorable au fil des générations. L'alcool serait responsable de 15 % des cancers du sein en 2015. On note surtout une augmentation de l'incidence du cancer du poumon chez la femme (+5,3 % par an en moyenne). Il s'agit de l'évolution la plus préoccupante chez la femme, compte-tenu de la fréquence et du pronostic sombre de ce cancer. Les écarts d'incidence entre les hommes et les femmes se sont considérablement réduits depuis 1990 compte-tenu de l'augmentation de la consommation de tabac chez les femmes. On observe également une augmentation de l'incidence avec une mortalité qui progresse peu pour les mélanomes (du fait d'une augmentation des expositions aux rayonnements ultraviolets naturels et artificiels qui se poursuit au fil des générations), le cancer du pancréas (qui pourrait être expliqué par une consommation excessive d'alcool et de tabac ainsi qu'à une modification des comportements alimentaires associés à une augmentation de l'obésité). Aussi, il est primordial que les hommes et les femmes soient informées des facteurs de risque et des facteurs de protection du cancer. Tous les facteurs ne sont pas modifiables (âge, antécédents familiaux, ...). Mais, tous les déterminants de santé liés au mode de vie certains, que ce soient des facteurs de risque (alcool, obésité, environnement...) ou des facteurs de protection (alimentation, activité physique ...) demandent des changements de comportements sur le long terme. L'action sur ces déterminants de santé est portée par la stratégie nationale de santé 2018-2022 et le Plan Priorité prévention.

Données clés

Auteur : [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21551

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2019](#), page 6614

Réponse publiée au JO le : [15 octobre 2019](#), page 9147